



ABLON-SUR-SEINE | ARCUEIL | ATHIS-MONS | CACHAN | CHEVILLY-LARUE | CHOISY-LE-ROI | FRESNES | GENTILLY |  
IVRY-SUR-SEINE | JUVISY-SUR-ORGE | L'HAY-LES-ROSES | LE KREMLIN BICÊTRE | MORANGIS | ORLY |  
PARAY-VIEILLE-POSTE | RUNGIS | SAVIGNY-SUR-ORGE | THIAIS | VALENTON | VILLEJUIF  
VILLENEUVE-LE-ROI | VILLENEUVE-SAINT-GEORGES | VIRY-CHATILLON | VITRY-SUR-SEINE

**CABINET DE LA PRÉSIDENTE** Le 15 avril 2017

## COMMUNIQUÉ DE MICHEL LEPRÊTRE

### CONTACT

**Cabinet de la présidence | Christophe Manuel | 01 75 37 73 26**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

16, avenue Jean-Jaurès

Tour Orix, 3<sup>e</sup> étage

94600 CHOISY-LE-ROI

# Le budget 2017 de Grand-Orly Seine Bièvre adopté

## *POUR UN TERRITOIRE DE PROJETS AU SERVICE DES VILLES !*

Malgré l'absence des élus LR-UDI, les élus présents ont souligné leur volonté de construire un territoire de projets, respectant le fait communal et tourné vers l'avenir et le développement économique.

Ce samedi matin, le conseil territorial de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre s'est réuni à l'Hôtel de ville de Vitry-sur-Seine, lors d'une séance particulière pour le vote du budget de 2017. Particulière, car ce vote était prévu le mardi 11 avril 2017, mais la décision du groupe LR-UDI de ne pas siéger lors de cette séance a contraint à repousser le conseil territorial. Le président a tenu à remercier les élus présents en ce début de week-end de Pâques, et a tenu à rappeler le contexte de ce budget.

Au mois de mars, en conférence des maires, le débat sur les recettes de l'EPT était bien à l'ordre du jour, mais les élus LR-UDI avait fait le choix, déjà, de ne pas être présents. Fin mars, quelques heures avant l'envoi des documents budgétaires, le pré-

sident avait pourtant réuni des élus de différents groupes pour évoquer l'ensemble des problématiques budgétaires, y compris le désaccord sur la question de l'évolution minimale du taux de CFE.

Globalement, malgré les difficultés à construire des propositions dans un nouveau contexte institutionnel métropolitain, les élus se sont accordés dès le mois de février à saluer le travail collectif mené par Pascal Noury, maire de Morangis et vice-président en charge des finances.

Ces échanges avaient permis un certain nombre d'engagements, parmi lesquels une étude sur les tarifs des services, une diminution de l'emprunt pour diminuer la dette, et un travail sur l'optimisation des dépenses et l'évaluation des politiques publiques.

Pourquoi avoir maintenu l'évolution de 1,05 % du taux de CFE ? « Car il s'agit du seul levier dont disposent les EPT pour s'assurer d'un minimum de ressources nécessaires au maintien

des services publics de proximité et pour contribuer à équilibrer la fiscalité ménage, dépendante des communes, et la fiscalité économique » ont souligné plusieurs élus de gauche. Le président a donné quelques exemples de ce que cette évolution représente, « moins de cinq euros en moyenne pour une entreprise de 10 salariés sur le territoire, bien loin d'une mort annoncée pour les commerçants comme se plaisent à dire certains élus. » Par ailleurs, la loi prévoit qu'à partir de 2021, la MGP percevra la totalité de la CFE. C'est donc « la loi qu'il faut changer, dans l'intérêt des EPT et des services publics de proximité ! »

La politique de la chaise vide des élus de droite, est donc « regrettable ». Le budget pour 2017 a été adopté et la présidence de l'EPT continuera d'agir pour l'intérêt des projets portés par les communes et l'EPT, dans l'esprit de coopération qui l'anime.